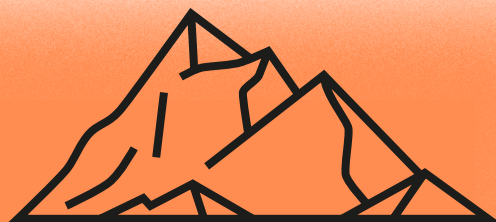
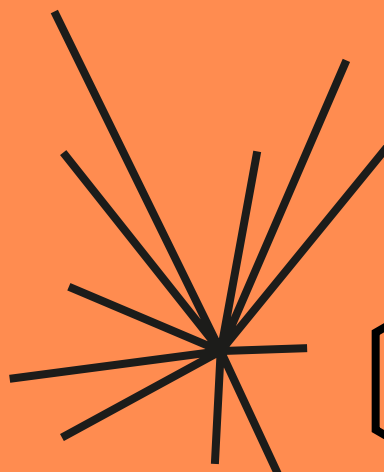


# CYCLE NATIONAL



OPC



---

# INVENTER LES TERRITOIRES CULTURELS DE DEMAIN

14 au 18 septembre, Grenoble  
12 au 16 octobre, Bruxelles  
02 au 06 novembre, Marseille  
Formation continue

SEPT. →  
NOV.

---

# INVENTER LES TERRITOIRES CULTURELS DE DEMAIN

Un parcours itinérant pour relever les défis posés par les mutations du secteur culturel.



Les enjeux contemporains du secteur culturel agitent la profession et remettent en cause ses cadres d'intervention : transformation des référentiels de politiques culturelles, non-renouvellement générationnel des publics, développement des pratiques culturelles numériques, évolution des modalités d'organisation et de financement des projets...

À ces bouleversements s'ajoutent des transitions sociétales qui impactent les métiers de la culture : crise climatique et érosion de la biodiversité, montée des populismes, modification des rapports sociaux de genres, conséquences de la crise sanitaire...

Pour répondre à ces défis, les professionnel·les sont incité·es à faire évoluer l'héritage des politiques culturelles tout en adaptant leurs pratiques et leurs postures à la diversité des enjeux de territoire et des références culturelles des personnes. Faire face à ces mutations implique aussi nécessairement de construire de nouveaux modes de coopération culturelle territoriale incluant un vaste ensemble de parties prenantes.

Itinérant et exploratoire, le Cycle national « inventer les territoires culturels de demain » s'adresse à l'ensemble des professionnel·les qui contribuent à la fabrique des politiques culturelles. La formation doit permettre aux participant·es d'accroître leurs capacités à élaborer des stratégies culturelles qui prennent en compte ces transitions et, pour ce faire, d'acquérir les compétences spécifiques à l'animation d'une coopération culturelle territoriale.

# Objectifs / Compétences visées

- Connaître les nouveaux objectifs des politiques culturelles
- Savoir identifier une diversité de pratiques et les spécificités de son territoire
- Adapter son positionnement aux risques et opportunités liés aux transitions politiques, écologiques, économiques et sociales
- Travailler de façon transversale et coopérative en facilitant la participation et la contribution des personnes
- Construire des argumentaires pour présenter un projet et le défendre auprès de partenaires, d'élu·es et de collaborateur·rices
- Analyser un contexte d'action publique culturelle et ses évolutions
- Concevoir et animer un cadre de coopération culturelle et territoriale
- Inventer de nouvelles formes d'actions culturelles

## Contenus

Les contenus de la formation sont à la fois théoriques et opérationnels. Ils s'organisent autour de plusieurs thématiques :

- Démocratie et politiques culturelles
- Projets culturels de territoire
- Participation et droits culturels
- Transition écologique et numérique
- Communs et innovation territoriale
- Coopérations culturelles à l'échelle européenne

Le premier module se déroulera à l'OPC (Grenoble) pour appréhender les transitions sociétales en cours et leurs conséquences sur le secteur culturel.

Le module bruxellois permettra d'aborder la mise en œuvre des droits culturels et la coopération dans les projets européens. Durant le troisième module, les stagiaires expérimenteront une démarche d'analyse partagée du territoire et développeront un plan de coopération culturelle territoriale.

## Publics

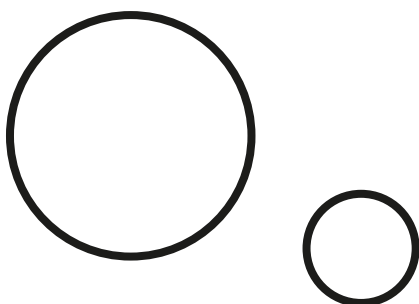
- Directeur·rices et responsables d'équipements ou de projets
- Personnels des collectivités publiques ou de leurs établissements
- Salarié·es des entreprises du secteur privé et indépendant·es, chargé·es de mission
- Artistes
- Élu·es...
- Professionnel·les d'autres secteurs d'activités / en reconversion

Le Cycle national peut aider à accompagner une reconversion, notamment avec l'appui du réseau de l'OPC (intervenant·es, ancien·es stagiaires, etc.).

## Prérequis

Pas de prérequis de diplôme.  
Expérience professionnelle exigée :  
3 ans minimum.

En 2025, le taux de satisfaction des stagiaires qui ont suivi cette formation était de 84%.  
Les taux de validation de la formation et d'obtention de la certification étaient, quant à eux, de 95%.



# Méthodes et moyens pédagogiques

## INTERVENANT·ES

Le Cycle est élaboré et animé par l'équipe pédagogique des formations de l'OPC.

Des intervenant·es de référence sont mobilisé·es par l'Observatoire au sein de ses réseaux en France et en Europe : universitaires, professionnel·les du secteur culturel, agents des collectivités publiques, artistes, expert·es pluridisciplinaires...

## ORGANISATION ET PÉDAGOGIE

Chaque module est organisé en combinant plusieurs types de séquences pédagogiques complémentaires :

- Des interventions de cadrage par des universitaires et des expert·es reconnu·es
- Des études de cas in situ et des échanges avec des opérateur·rices de terrain
- Des ateliers collectifs et des travaux dirigés pour faciliter la mise en pratique

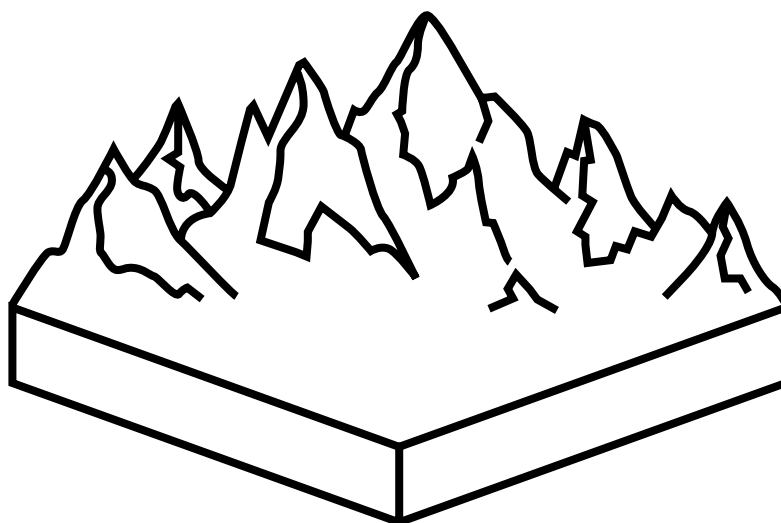
Nombre de participant·es par promotion :  
24 maximum

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Suivi continu effectué par les responsables pédagogiques qui s'assurent de la bonne acquisition des compétences et de l'adéquation des programmes de la formation aux besoins individuels et collectifs
- Mise en situation autour d'un contexte de coopération

## MOYENS TECHNIQUES

- À Grenoble : une salle de formation équipée et un centre de documentation sur les politiques culturelles
- En dehors de Grenoble : des salles équipées au sein de structures artistiques, culturelles et universitaires.
- Sur le web : le site ressource de l'OPC, ainsi qu'une plateforme dédiée aux stagiaires permettant la préparation de la formation et les échanges entre les stagiaires (dossier documentaire en ligne, programme détaillé avant chaque module, partage de documents...).



# Infos pratiques

## DATES ET LIEUX

La session 2026 est structurée en **3 modules** :

— **14 au 18 septembre** > Grenoble

— **12 au 16 octobre** > Bruxelles

— **02 au 06 novembre** > Marseille

Horaires : début de formation le **lundi à 9h**,

fin de formation le **vendredi à 17h**.

Soit **15 jours** et **105 heures** de formation

→ En cas de nécessité, l'Observatoire se réserve le droit de modifier un programme, de reporter un ou plusieurs modules en présentiel ou de les transformer en module à distance.

## TARIFS

**3 650 € (nets de taxe)** de frais pédagogiques

→ Ce coût ne comprend pas les frais de déplacements, de repas et d'hébergement. Grâce au financement Erasmus+, les transports et hébergements pour Bruxelles seront pris en charge.

## RECRUTEMENT

Sélection sur dossier de candidature à remplir en ligne sur [www.observatoire-culture.net](http://www.observatoire-culture.net) avant le **06 juillet 2026**.

→ Les dossiers seront étudiés par un jury selon différents critères (motivations, attentes, besoins, financement...) pour évaluer l'adéquation entre les besoins des candidat·es et la proposition de formation.

La confirmation de participation sera donnée au plus tard le **17 juillet 2026**.

## ACCESSIBILITÉ

**Si vous êtes porteur·euse d'un handicap nécessitant des adaptations techniques ou pédagogiques, merci de nous le faire savoir en nous contactant à l'adresse :**

[formations@observatoire-culture.net](mailto:formations@observatoire-culture.net).

Les locaux de l'OPC sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

## RENSEIGNEMENTS

[formations@observatoire-culture.net](mailto:formations@observatoire-culture.net)

Tél. +33 (0)4 76 44 95 05

- Noémie Couillard sur les contenus et le déroulement de la formation  
- Marie Leenhardt-Gandon sur les devis et inscriptions

À la fois force de proposition et d'analyse, l'OPC a acquis depuis sa création, en 1989, un savoir-faire unique et une expertise reconnue sur l'action publique culturelle en France et en Europe.

Consacrés aux enjeux de transformations institutionnelles et sociétales qui traversent le secteur culturel, les parcours de l'OPC occupent depuis 30 ans une place centrale dans le paysage des formations continues sur la culture.

Nous sommes certifiés QUALIOP1 depuis 2021.

L'Observatoire bénéficie du soutien du ministère de la Culture, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Conseil départemental de l'Isère, de la Ville de Grenoble et de Sciences Po Grenoble - UGA.



33, rue Joseph Chanrion  
38000 Grenoble

Tél. + 33 (0)4 76 44 95 05  
[formations@observatoire-culture.net](mailto:formations@observatoire-culture.net)  
[www.observatoire-culture.net](http://www.observatoire-culture.net)